DÉPARTEMENT DE L'AVEYRON



SAINT-JEAN-DU-BRUEL

Date de la convocation: 26/07/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNE DE SAINT JEAN DU BRUEL

L'AN DEUX MILLE VINGT-DEUX

Le 30 juillet à 9 h 30

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT JEAN DU BRUEL, légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du conseil,

Sous la présidence de Madame TENDIL Lysiane, Maire

PRESENTS: Mesdames COBO Rolande, JUANABERRIA Anne-Marie, MASSON Aurélie, TENDIL Lysiane, VIALA Régine, Messieurs DAUMAS Jean-Michel, DRIGOUT Jean-Luc, MARTIN Jean-Philippe, PIDOUX Bruno, QUATREFAGES Damien, VERGUES Michel, VIDAL Didier.

PROCURATIONS: Madame DELEU Françoise a donné procuration à Madame JUANABERRIA Anne-Marie, Monsieur VIDAL Claude donné procuration à Madame COBO Rolande et Monsieur REFREGERS Claude a donné procuration à Madame MASSON Aurélie.

SECRETAIRE DE SEANCE: Monsieur Jean-Luc DRIGOUT a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

SEANCE N[®] 8 <u>DELIBERATION N[®] 7</u> <u>BUDGET ANNEXE DU VILLAGE VACANCES</u> PROPOSITION DE DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Vu la délibération n° 11 séance n° 9 du 17 décembre dernier qui retire les délégations octroyées à Madame le Maire le 5 juin 2020,

Madame le Maire fait état d'un certain nombre de factures de fonctionnement en attente de mandatement qui nécessite la validation du conseil municipal.

Elle précise qu'en date du 05 juillet 2022, la trésorerie publique a informé par courriel la municipalité « qu'à compter de Mai 2022, plus aucune facture EDF concernant votre collectivité ne sera prélevée sur notre compte bancaire. Nous vous demandons qu'à compter de ce jour, vous mandatiez les factures au fur et à mesure que vous les recevez ». Toutes les factures EDF depuis mai 2022 n'ont pas été payées ce qui explique les montants élevés de dépenses à voter.

SAINT JEAN DU BRUEL		Budget: Village de Vacances DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Bordereau o	da mandata	N°		FDF						
Numéro		ournisseur	Nature de la dépense		Imputation	n comptable	Dépenses Hors	TVA	Dépenses	
Numero	Nom du Fo	Jurnisseur	Nat	ure de la dep	ense	Article	Chapitre	TVA déductible	Déductible	TTC
_							_			
1	EDF COLLECTIVITES		Facture 16/0			6061	011	359.00	71.80	430.80
2	EDF COLLECTIVITES		Facture 11/03/2022			6061	011	160.66	32.13	192.79
3	EDF COLLECTIVITES		Facture 12/04/2022			6061	011	157.61	31.52	189.13
4	EDF COLLECTIVITES		Facture 11/05/2022			6061	011	150.25	30.05	180.30
5	EDF COLLECTIVITES		Facture 11/06/2022		6061	011	1.96	0.39	2.35	
6	EDF COLLECTIVITES		Facture 20/07/2022		6061	011	379.48	75.90	455.38	
							total	1 208.96	241.79	1 450.75
Bordereau o	de mandats	N°								
Numéro	Nom du Fournisseur		Nature de la dépense			Imputation comptable		Dépenses Hors	TVA	Dépenses
						Article	Chapitre	TVA déductible	Déductible	TTC
1	Orange		Fixe Fadarel	les		6262	011	47.00	9.40	56.40
							total	47.00	9.40	56.40

LE CONSEIL MUNICIPAL Après en avoir discuté Et adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

 <u>AUTORISE</u> Madame le Maire à engager ces dépenses pour l'année 2022 sur le budget annexe du village vacances, section fonctionnement.

La présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, faire l'objet :

Accusé de réception en préfecture aint Jean du 012-But 1202312-20220730-2022300717-DE

Recuile 195/08/2022 rue Raymond IV, BP7007, 31068
Toulouse Cedex 7 par courrier postal ou par l'application Telèrecours accessible à l'adresse suivante : http://www.telerecours.fr

Fait et délibéré à Saint-Jean-du-Bruel, le 30/07/2022 Extrait certifié conforme

Le Maire,

Lysiane TENDIL Acte dématérialisé